

Migrants : des propositions pour une véritable politique d'intégration

► Le député LRM Aurélien Taché remet, lundi 19 février, au premier ministre 72 propositions pour favoriser la politique d'intégration des étrangers

► Apprentissage renforcé du français, autorisation de travail et accès au logement accélérés : M. Taché veut consacrer 600 millions d'euros à cet effort

► Les propositions du parlementaire, issu de l'aile gauche de la majorité, doivent compenser la ligne dure sur l'immigration du projet de loi Collomb

► Reportage à Vichy avec trois réfugiés soudanais qui témoignent de leurs efforts et de leurs difficultés pour s'intégrer

PAGES 6 À 8



DIDIER LOCKWOOD LE JAZZ EN LIBERTÉ

► Le violoniste et compositeur est mort brutalement, dimanche 18 février, à 62 ans

► Ex-musicien du groupe Magma, adepte du free-jazz, il avait la passion de la scène

PAGE 19

En 2001, au festival Jazz sous les pommiers, à Coutances (Manche)
GUY LE QUERREC/MAGNUM PHOTOS

Sports

Martin Fourcade, Français le plus titré des Jeux



Le champion de biathlon a remporté, dimanche 18 février à Pyeongchang, la quatrième médaille d'or olympique de sa carrière

PAGE 12

Débats

Zeev Sternhell : la tentation raciste d'Israël

L'historien s'inquiète de la dérive du nationalisme israélien. Pour lui, le sort des Palestiniens fait écho avec celui des Juifs en Europe avant la guerre

PAGE 22



ÉDITORIAL

« RUSSIAGATE » :
LA DÉSINVOLTURE
COUPABLE
DE TRUMP

PAGE 24

Corse La bande du Petit Bar devant les assises

Devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône devait s'ouvrir, sous haute sécurité, lundi 19 février, le procès de six membres et proches de la bande du Petit Bar, à Ajaccio. Ils sont accusés d'avoir

participé à l'assassinat, le 18 octobre 2010, d'Antoine Nivaggioni, une ancienne figure du nationalisme corse. Pour la première fois en France, un des accusés, Patrick Giovannoni, devait comparaître avec un statut de « repenté ».

Le Monde revient sur la saga de cette bande, apparue au début des années 2000 et décimée par les luttes internes. Récit d'un parcours entre grand banditisme, drogue, football et nationalisme.

PAGES 10 ET 14-15

LE REGARD DE PLANTU

Wauquiez : pitbullshit



Italie

Avant les élections, Silvio Berlusconi doublé sur sa droite

PAGE 2

Afrique

RDC : le mystère des enfants volés de Goma

PAGE 5

Théâtre

« Art », de Yasmina Reza, magnifié par un trio d'acteurs

PAGE 16

Economie

Les start-up dans le maquis des aides à l'innovation

CAHIER ÉCO - PAGES 6-7



72 propositions pour favoriser l'intégration des immigrés

Un rapport préconise une hausse des heures de français et une réduction de l'interdiction de travailler de neuf à six mois

Aurélien Taché, député LRM, devait remettre, lundi 19 février, au premier ministre, Edouard Philippe, ses « 72 propositions pour une politique ambitieuse d'intégration des étrangers arrivant en France ». Bouclé depuis plusieurs semaines, ce travail avait été mis en attente par l'exécutif qui préférerait sa sortie au plus près de la présentation en conseil des ministres du projet de loi « asile et immigration » de Gérard Collomb, prévue mercredi. Les 131 pages du parlementaire, un ex-socialiste sensible aux valeurs d'accueil, font en effet entendre une autre voix que la dissuasion migratoire et la facilitation des expulsions, les deux lignes directrices du projet de loi du ministre de l'intérieur. Aurélien Taché revisite en profondeur les premières années en France à travers la triple focale du pragmatisme, de la cohésion sociale et des droits dus aux plus vulnérables. Et son rapport a été guidé par l'obsession de faire mentir la statistique (OCDE) qui veut qu'au bout de cinq ans de séjour en France un tiers seulement des étrangers soit en emploi.

Pour réinventer une intégration économique, mais aussi culturelle et linguistique, le député propose de commencer par construire des « parcours » pour les 130 000 personnes qui s'installent chaque année en France et ont vocation à y rester, qu'ils soient ou non réfugiés. En 2017, Paris a délivré 262 000 premiers titres de séjour. Si étudiants (88 100) et travailleurs

saisonniers (11 000) n'ont pas vocation à rester, les 91 070 arrivants de l'immigration familiale, les 36 000 réfugiés et ceux qui obtiennent un visa de travail (27 700), eux, s'installent en général pour longtemps et doivent de ce fait bénéficier de programmes de langue, estime l'élus. Sauf bien sûr s'ils ont déjà étudié en français, ou n'en ressentent pas le besoin à ce moment de leur parcours.

ÉQUIVALENCES DE DIPLÔME

Il plaide en tout cas pour que cet apprentissage puisse commencer là et soit suffisant. En 2017, la France a offert au maximum 200 heures de cours à 54 % des entrants. La brièveté de ce cursus (très inférieur aux minima de 600 heures en Allemagne) et l'hétérogénéité des niveaux ont abouti à ce que seuls 46 % des stagiaires atteignent le niveau de survie (niveau A1). M. Taché préconise d'offrir 600 heures aux analphabètes dans leur langue et à tous ceux qui visent un niveau A2, de maîtrise courante. C'est d'ailleurs ce niveau et une certification qui seront désormais visés et non plus le A1, si M. Taché est entendu. « Et, pour gagner un temps précieux, les demandeurs d'asile (hors pays d'origine sûr) pourront commencer l'apprentissage dès le dépôt de leur demande », ajoute l'élus. A l'heure actuelle, associations et collectifs sont les seuls à offrir des leçons de français avant que le demandeur d'asile ne soit réfugié.

L'élus propose de supprimer ce verrou ainsi que l'interdiction de travailler qui pourrait être rame-

née de neuf à six mois après le dépôt de demande d'asile. Pour gagner du temps, tout nouveau venu expliquera ses études, son travail dans son pays d'origine et son projet en France, dès son premier contact avec l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). Les équivalences de diplôme seront dès lors lancées « pour éviter d'ajouter le déclassement à l'exil », insiste M. Taché, préoccupé par le bien-être des migrants comme par les conséquences économiques pour la France.

Soit le nouveau venu peut entrer directement dans l'emploi, soit il a besoin d'une formation professionnelle qui doit lui être proposée en même temps qu'un logement et un suivi. Et là, des modèles existent comme le programme HOPE, qui a largement inspiré les propositions de M. Taché. Mise en place par l'AFPA, l'Etat et le Medef, à titre expérimental sur 200 réfugiés d'abord et sur 1 000 ensuite, la formule permet un accès à l'emploi, dans des secteurs en tension. « Après quatre mois de cours de

600 millions d'euros sont nécessaires pour financer le programme d'Aurélien Taché

français professionnel, nos 200 premiers stagiaires ont signé un contrat de professionnalisation », se réjouit Pascale Gérard, responsable à l'AFPA de ce dispositif financé à 75 % par les entreprises et à 25 % par l'Etat. La première cohorte a été diplômée à 85 %, se réjouit-elle, satisfaite à l'idée que « deux nouvelles promotions de 500 réfugiés soient engagées dans sept secteurs en tension, du bâtiment à la grande distribution où les patrons peinent à recruter ».

Aurélien Taché propose « une contractualisation entre l'Etat et les branches professionnelles » et une autre avec les primo-arrivants entrant « dans un parcours intégré

qui les conduit vers un emploi et un logement, mais peut leur imposer une mobilité géographique ».

Le parlementaire, qui a aussi mesuré les difficultés de recrutements durant ses deux mois de terrain, souhaiterait en même temps voir « supprimée la condition de nationalité pour les fonctions non régaliennes de la fonction publique », et surtout que soient « simplifiées les procédures administratives d'octroi d'autorisations de travail aux étrangers ainsi que la suppression de la taxe versée par les employeurs pour l'embauche de réfugiés ». Un rapport de l'OCDE rendu en novembre 2017 concluait effectivement que des patrons préféreraient perdre des marchés que se lancer dans une procédure d'embauche d'un étranger, compliquée et aléatoire.

Pour financer son programme, M. Taché estime que 600 millions d'euros sont nécessaires. « Un investissement sur l'avenir », ajoute l'élus, qui parie que cette mise de base créera un cercle vertueux qui pourrait à terme changer le regard

de la population sur les immigrés. Si l'effort est notable, à titre de comparaison, l'Allemagne, elle, a consacré cette même somme en 2017 aux seuls cours généraux de langue et affecté plus de 2 milliards à l'orientation vers l'emploi.

ENGAGEMENT CITOYEN

L'élus du Val-d'Oise estime que l'Etat doit lancer la machine, mais plaide aussi pour un engagement citoyen, afin que les Français soient acteurs de cette intégration. « Imaginons une grande plateforme numérique, sur le modèle de servicespublics.fr. Le nouveau venu y trouverait aussi bien les démarches à suivre que les cours de français dispensés près de chez lui, ou même les hébergements chez les particuliers », résume l'élus, qui souhaite que les Français puissent parrainer un nouveau venu, « car l'intégration se fait aussi par le contact ». Dans le vaste mouvement qu'il aimerait voir initié, les communes pourraient participer, soutenues par une prime de 1 000 euros par logement proposé



Le Soudanais Ahmed (au centre) et l'Erythréen Hassan (à droite), dans le nouveau studio d'un de leurs amis à Vichy, le 21 décembre 2017.
SANDRA MEHL POUR « LE MONDE »

Un sujet qui a disparu de la sphère politique

Taux d'emploi, réussite scolaire, habitation... de profondes inégalités persistent entre population d'immigrés et population dite « générale »

Les personnes issues de l'immigration sont-elles bien intégrées dans la société française? Plus de sept Français sur dix ont répondu « non » à cette question, selon le résultat d'un sondage sur les Européens et l'immigration réalisé dans 25 pays par l'IFOP en octobre 2017. Que les personnes interrogées se situent à droite ou à gauche, moins d'une sur deux en est convaincue. Ce qui fait de ce sujet un des rares points de consensus sur l'immigration en France aujourd'hui.

Les indicateurs d'intégration ne sont pas au beau fixe. Il existe des différentiels importants entre la population dite « générale » et les dernières générations d'immigrés sur quelques marqueurs significatifs. Responsable de la cellule migrations de l'OCDE, Christophe Dumont observe que, « parmi les

personnes arrivées entre 2009 et 2014, un tiers est en emploi au bout de cinq ans de présence ».

C'est d'autant plus gênant que, comme cette situation se répète à chaque génération de nouveaux arrivants, cela finit par créer un différentiel de 10 points en taux d'emploi entre la population générale (à 65 % en emploi) et les immigrés (55 %), explique le responsable OCDE. Avec le phénomène aggravant que « ceux qui ne sont pas en emploi en sont très éloignés », ajoute encore M. Dumont.

Cette mal-intégration n'est pas héréditaire, certes, mais elle est quand même difficile à enrayer dans une société où l'école se charge d'accroître les inégalités liées à la naissance. Et les enfants issus de l'immigration n'y échappent pas, puisque ces derniers sont 24 % à sortir sans diplôme du

système éducatif, contre 16 % dans la population générale. Si l'on s'arrête sur la seule population africaine, le taux de décrochage ou d'échec au diplôme monte même à 30 % (et à 39 % chez les garçons), comme l'a montré le chercheur Cris Beauchemin, coauteur de *Trajectoires et origines* (2016, INED Editions)

Sentiment de relégation

Cette statistique nourrit un sentiment de relégation encore développé par la concentration dans les mêmes lieux, en ZUS (zone urbaine sensible) notamment, de ces populations fragilisées. Un quart des descendants d'origine africaine et 23 % des originaires de Turquie habitent en ZUS, contre 4 % des « natifs », faisait observer en mars 2015 France Stratégie dans une étude

intitulée *Jeunes issus de l'immigration: quels obstacles à leur insertion économique?*

En dépit de ces statistiques, le sujet « intégration » a disparu de la sphère politique avec la disparition du Haut Conseil à l'intégration (HCI) en 2012, et même avant. Dans les années 1990, pourtant, dans le sillage de la Commission sur la nationalité de 1987 avait émergé l'idée d'un nécessaire « contrat d'intégration » que le HCI devait mettre en œuvre. Ce contrat d'accueil et d'intégration a été expérimenté dès 2003 et remplacé en 2016 par le contrat d'intégration républicaine.

En parallèle, en 1998, Martine Aubry a fait prendre un virage en jugeant la lutte contre les discriminations plus importante que l'intégration. Puis Jean-Marc Ayrault a encore un peu plus tué le

sujet en 2015, noyant l'intégration dans le débat sur la laïcité. Ce qui a tout compliqué et l'a obligé à refermer la boîte de Pandore.

De toute manière, comme le rappelait le Haut Conseil à l'intégration lui-même, le sujet est demeuré « une politique à éclipser des gouvernements », à l'exception de la période allant de 1991 à 1997 avec soit un ministre, soit un secrétaire d'Etat chargé de l'intégration.

Pour le démographe Patrick Simon, « l'essentiel des politiques d'intégration a en fait été mené sur le terrain par les associations de quartier », plutôt sous forme de politiques de lutte contre les discriminations, d'égalité des chances, voire de promotion de la diversité, que d'intégration proprement dite. C'est pourquoi, à ses yeux, la politique d'intégration

n'est pas à « réinventer », mais bien à « inventer ». On embellirait un peu l'histoire en s'inventant une France d'hier qui aurait fait de ce sujet une priorité et aurait su intégrer. Dans notre pays où un habitant sur cinq est immigré, ou enfant d'immigré, rien n'est jamais vraiment allé de soi, même à l'heure de l'immigration européenne. Italiens, Polonais, Espagnols et Portugais ont longtemps été considérés avec méfiance.

« Les derniers arrivés vivaient quelque temps dans les bidonvilles puis s'intégraient par le travail », rappelle Patrick Simon, qui se demande « comment aurait tourné l'intégration de ces vagues d'Européens, mal reçues dans la France de 1938-1939, sans la grande remise à plat de la guerre et de la Libération ». ■



Aurélien Taché, la « caution sociale »

Le député LRM devait remettre son rapport au premier ministre lundi 19 février

PORTRAIT

C'est le moment où les choses sérieuses vont commencer», sourit-il, avec gourmandise. Après six mois de travail et près de 200 auditions, Aurélien Taché devait remettre son rapport sur l'intégration des immigrés au premier ministre, lundi 19 février. Après l'asile et l'immigration, son « plan » sur l'accueil des étrangers en France, commandé par Matignon en septembre 2017, constitue le troisième volet de la réforme préparée par le ministre de l'intérieur, Gérard Collomb. Un axe majeur du dispositif, a prévenu Emmanuel Macron.

Après avoir affiché l'intégration des étrangers comme une priorité pendant sa campagne, le chef de l'Etat mise sur les recommandations du député du Val-d'Oise (La République en marche) pour donner un visage plus social à sa politique migratoire, critiquée pour sa « dureté » dans le monde associatif et intellectuel, et jusque dans les rangs de la majorité. Lors de son déplacement à Calais, le 16 janvier, M. Macron avait souligné que les « propositions ambitieuses » de M. Taché avaient vocation à « alimenter le projet de loi ».

Chef de file des humanistes

Le jeune élu de 33 ans y compte bien. « Je vais essayer de convaincre le gouvernement de reprendre un maximum d'éléments de mon rapport », affirme-t-il avec aplomb. Un effort qu'il juge nécessaire pour améliorer l'intégration, régulièrement critiquée pour son manque d'ambition et de moyens.

« Les immigrés ont une formidable envie de s'en sortir. Il faut donc leur donner les moyens d'être autonomes, en rétablissant l'égalité entre les Français et eux dans l'accès à l'emploi et au logement », souligne celui qui incarne la jambe gauche de la majorité sur ce projet de loi. Et qui s'est imposé au sein du groupe LRM comme le chef de file des humanistes face aux partisans de la fermeté. Quand certains députés macronistes toussaient en silence, lui n'a pas hésité à lancer des avertissements publics à Gérard Collomb, ces dernières semaines, en lui rappelant la nécessité de « veiller à l'équilibre du texte ».

Dans les rangs de l'opposition, plusieurs députés voient cette étoile montante de la macronie comme la « caution sociale » du gouvernement, à l'instar du député Les Républicains Fabien Di Filippo (Moselle), qui le décrit comme « un pensement » visant à « soigner les consciences de gauche, dominantes dans la majorité ». Aurélien Taché, lui, assume son positionnement : « Je suis un défenseur du droit d'asile et je veux montrer que notre politique ne vise pas seulement à plus expulser mais qu'elle vise aussi à mieux intégrer. »

Un rôle sur mesure pour cet ex-militant PS, dont la défense des personnes précaires est le sujet de prédilection. Après avoir mené en 2012 une mission sur la « lutte contre les exclusions » au conseil régional d'Ile-de-France, il devient

« Il faut rétablir l'égalité entre les Français et les immigrés dans l'accès à l'emploi et au logement »

AURÉLIEN TACHÉ
député LRM du Val-d'Oise

en 2014 conseiller auprès des ministres du logement Sylvia Pinel puis Emmanuelle Cosse deux ans plus tard, en étant chargé de l'hébergement des sans-abri, du logement des personnes défavorisées, de l'habitat des gens du voyage et de l'accueil des réfugiés. Il consacre « la moitié de son temps » à la gestion de Calais. En 2016, il quitte le PS pour rejoindre En marche!, où il contribue à l'élaboration du programme de M. Macron sur la pauvreté. « Je me suis toujours intéressé à ceux qui n'avaient pas leur place dans la société », confie celui qui est issu d'un milieu populaire de gauche – son grand-père était un résistant communiste.

Né à Niort d'un père agent public local et d'une mère aide-soignante, il suit un parcours scolaire

atypique. Considérant que « l'école ne sert à rien », il arrête ses études en troisième pour un apprentissage en plomberie. L'expérience se révèle peu concluante pour ce jeune homme « pas très manuel et plus intellectuel », qui aime autant écouter du rap avec sa bande de copains sur un parking de la cité que lire de la philosophie et *Le Livre noir du communisme* (Robert Lafont, 2000). Passionné de politique et par les thèses anarchistes, il trouve sa voie à 20 ans. Sans même avoir le bac, il entame des études de droit public à l'université de Limoges, obtenant une équivalence.

Les années étudiantes seront alors synonymes de formation idéologique et politique. Il prend sa carte au Mouvement des jeunes socialistes, devient président de

l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) à Limoges, et sympathise avec de jeunes militants PS de Poitiers, également engagés à l'UNEF : Pierre Person, Sacha Houlié, Guillaume Chiche – aujourd'hui députés LRM – et Stéphane Séjourné – le conseiller parlementaire de M. Macron à l'Elysée – dont il reste proche.

Ensemble, ils veulent lutter contre les discriminations, manifestent contre le FN, le CPE, soutiennent les démocrates en Tunisie ou en Hongrie... « Sur le fond comme sur les méthodes, notre formation idéologique vient de la culture héritée de l'OCI [Organisation communiste internationaliste] et du trotskisme chère à Cambadélis, marquée par le mouvementisme, l'internationalisme... », résume-t-il.

« A l'époque, on passait des nuits entières à débattre de philosophie politique », se souvient Guillaume Chiche, qui décrit son ami comme un « acharné, qui se plonge à corps perdu pour les causes qu'il défend ». Et qui a su graver les échelons. « Quand il parle d'intégration, il sait ce que cela veut dire car il n'a pas eu un parcours linéaire et s'est toujours dépassé pour y arriver », observe Sacha Houlié, qui le connaît depuis une dizaine d'années. « Venant d'un milieu modeste et ayant galéré pour y arriver, je suis évidemment sensible à ceux qui rencontrent des difficultés pour s'intégrer, confie Aurélien Taché. La première des injustices, à mes yeux, c'est que des gens soient rejetés pour ce qu'ils sont. » ■

ALEXANDRE LEMARIÉ

pour un réfugié, les entreprises seraient incitées à faciliter ce soutien et un « crédit impôt solidarité pour les gens qui hébergent » verrait le jour. « J'ai vu beaucoup de gens modestes qui souhaitent accueillir, mais pour qui les fins de mois sont trop justes ».

Son travail maintient le contrat d'intégration républicaine (CIR), seul vestige des politiques d'intégration passées. Aurélien Taché en conserve le nom, certes, mais le repense sur soixante heures et non plus douze, pour réellement « apprendre la France » tout au long du processus d'intégration. « Un collègue d'historiens, pédagogues, artistes donnerait corps à ce module qui doit être l'occasion d'aborder la vie en France de façon concrète, en laissant place à la discussion et aux interventions des Français à travers la réserve citoyenne, le service civique ou des associations ».

Aurélien Taché fait en effet le pari que cette France accueillante inciterait en retour le nouveau venu à signer pour du bénévolat voire un contrat de service civique. « Et c'est à mes yeux une si belle preuve d'intégration qu'elle mérite la nationalité ! », ajoute l'élu, qui regrette qu'aujourd'hui « on ne regarde pas assez souvent comment les nouveaux venus se sont engagés pour leur pays d'adoption » et que cet accès soit trop laissé au bon vouloir des préfets. Ce qu'il propose de cadrer. Comme les passages, trop nombreux à ses yeux, en préfecture. Après avoir constaté que l'immigré se rend « en moyenne quatre fois en préfecture avant d'obtenir son premier titre de séjour », il prône l'octroi de titres pluriannuels dès l'arrivée et la dématérialisation de leur renouvellement.

Et, afin que tout cela devienne possible, il appelle de ses vœux la création « d'un établissement public dédié ». C'est évidemment le sujet qui risque de fâcher à la fois le ministère de l'intérieur, dont la direction des étrangers se croyait spécialiste du sujet, et l'OFII qui elle aussi pensait rafler la mise, forte de la gestion des CIR... Pour l'heure, un comité interministériel se profile et décidera de ce point, comme des 71 autres propositions. ■

MARYLINE BAUMARD



Donner le choix à nos Clients, c'est Smart_

Engagement #6 :

L'accès aux informations est le meilleur moyen pour nos clients de comparer nos offres et de choisir la plus adaptée à leur projet. Nous respectons leur choix et proposons toujours une offre alternative. Nous sommes Smart envers nos clients, mais aussi vis-à-vis des obligations de notre marché.

100% humain. 100% digital. 100% engagé.

Contactez nos conseillers

0 800 188 188 Service & appel gratuits

Retrouvez-nous sur :
www.sofinco.fr
Puis saisissez votre code Q431

sofinco
Smart money, smart life_

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

SOFINCO est une marque de CA Consumer Finance, SA au capital de 554 482 422 €. Siège social : 1 rue Victor Basch - CS 70001 - 91068 MASSY Cedex, 542 097 522 RCS Evry. Intermédiaire d'assurances inscrit à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires d'Assurance) sous le n° 07 008 079 (consultable sur www.orias.fr)

Smart = Agile ; Smart money, smart life = Solutions agiles pour vies agiles.